ÉTUDES SUR LA PAROLE

1 ROIS

par J.N.Darby

[Introduction 1](#_Toc361661425)

[Chapitres 1-2 3](#_Toc361661426)

[Chapitre 3 3](#_Toc361661427)

[Chapitres 4-6 5](#_Toc361661428)

[Chapitre 7 7](#_Toc361661429)

[Chapitre 8 7](#_Toc361661430)

[Chapitres 9-10 8](#_Toc361661431)

[Chapitre 11 9](#_Toc361661432)

[Chapitres 12-13 9](#_Toc361661433)

[Chapitres 14-16 11](#_Toc361661434)

[Chapitres 17-18 11](#_Toc361661435)

[Chapitre 19 13](#_Toc361661436)

[Chapitres 20-22 15](#_Toc361661437)

# Introduction

Les livres des Rois nous montrent la puissance royale établie dans toute sa gloire, sa chute, et le témoignage de Dieu au milieu de la ruine, avec des détails relatifs à Juda, après la réjection d’Israël, jusqu’à ce que Lo-Ammi ait été prononcé sur le peuple tout entier. En somme, c’est l’épreuve de la royauté placée entre les mains des hommes ; non pas la puissance absolue comme celle de Nébucadnetsar, mais le pouvoir royal ayant la loi comme règle de conduite, comme il y avait eu une épreuve du peuple mis en relation avec Dieu par le moyen de la sacrificature. Hors de Christ, rien ne subsiste.

Bien que la royauté ait été placée sous la responsabilité de sa fidélité à l’Éternel, et quoiqu’elle ait dû être frappée et punie quand il lui est arrivé d’y manquer, elle se trouvait alors établie par les conseils et la volonté de Dieu. Ce n’était pas un David, type de Christ dans sa patience, qui, à travers les difficultés, les obstacles et les souffrances, se frayait un chemin au trône ; ce n’était pas un roi qui, bien que monté sur le trône et toujours victorieux, dut être guerrier jusqu’à la fin de sa vie — type en ceci, je n’en doute pas, de ce que Christ sera au milieu des Juifs à son retour, lorsqu’il commencera le siècle à venir en s’assujettissant les Gentils, après avoir été déjà délivré des débats du peuple (Ps. 18: 43, 44) — mais c’était le roi selon les promesses et les conseils de Dieu, le roi établi en paix, chef du peuple de Dieu, pour le juger en justice, fils de David selon la promesse, et type de ce vrai fils de David qui sera sacrificateur sur son trône, qui bâtira le temple de l’Éternel, et entre lequel et l’Éternel il y aura le conseil de paix (Zach. 6: 13).

Examinons un peu quelle était, selon la Parole, la position de cette royauté ; car la responsabilité et l’élection s’y rencontraient, ainsi que la préfiguration de la royauté du Christ.

Au 7° chapitre du second livre de Samuel, nous avons vu la promesse d’un fils que Dieu susciterait à David, et qui régnerait après lui, à qui Dieu serait Père et qui lui serait Fils, qui bâtirait le temple de l’Éternel et duquel Dieu affermirait le trône à jamais. Telle était la promesse ; promesse qui, ainsi que David lui-même l’a compris, ne sera pleinement accomplie que dans la personne du Christ (1 Chron. 17: 17). Voici la responsabilité : «S’il commet l’iniquité, je le châtierai avec une verge d’hommes et avec des plaies des fils des hommes» (2 Sam. 7: 14) ; c’est aussi ce que David avait bien compris (1 Chron. 28:9).

Le Livre que nous étudions nous fait voir que cette responsabilité a été pleinement déclarée à Salomon (9:4-9).

Le Psaume 89: 28-37, nous présente aussi les deux choses d’une manière très claire, savoir : la certitude des conseils de Dieu, son propos arrêté, et l’exercice de son gouvernement en vue de la responsabilité de l’homme.

Dans le livre des Chroniques, nous n’avons que le côté des promesses (1 Chron. 17: 11-14), pour des raisons dont nous parlerons lorsque nous examinerons ce livre.

De tous ces passages, il résulte que la royauté de la famille de David était établie selon les conseils de Dieu et l’élection de grâce ; que la perpétuité de cette royauté, dépendant de la fidélité de Dieu, était, par conséquent, infaillible ; mais que, en même temps, dans la personne de Salomon, la famille de David était de fait placée sur le trône en ce temps-là, sous condition d’obéissance et de fidélité à l’Éternel. Tel est l’ordre universel des voies de Dieu : Il place d’abord la bénédiction sous la responsabilité de l’homme et l’accomplit plus tard, selon ses conseils, en puissance et en grâce. Or il est à remarquer que ce que l’homme a toujours fait en premier lieu, c’est de manquer à sa responsabilité. Il en fut ainsi d’Adam, de Noé, de l’homme sous la loi, de la sacrificature, ici de la royauté sous la loi, de Nébucadnetsar avec un royaume absolu, et, enfin de compte, aussi de l’Église. Déjà, aux jours des apôtres, tous cherchaient leurs propres intérêts, non pas ceux de Jésus Christ. Malgré cela, Dieu poursuit, en dépit de tout, ses propres voies de grâce jointes à son gouvernement du corps public responsable dans ce monde, gouvernement, du reste, plein de patience et de grâce. Si le roi lui-même ou sa postérité venait à manquer à la fidélité, le jugement de Dieu serait exécuté, jugement qui, néanmoins, n’empêcherait pas que Dieu n’accomplît ce que sa gratuité avait assuré à David.

Les livres des Rois renferment l’histoire de l’établissement de la royauté en Israël sous cette responsabilité ; celle de sa chute, de la longue patience de Dieu, du témoignage de Dieu au milieu de la ruine qui découlait de l’infidélité du premier roi ; et enfin, celle de l’exécution du jugement, car un plus long retard n’aurait fait que fausser le caractère de Dieu lui-même et le témoignage qui devait être rendu à la sainteté de ce caractère. Un tel retard aurait rendu un faux témoignage à l’égard de ce que Dieu est.

Nous verrons que, après le règne de Salomon, la plus grande partie du récit se rapporte au témoignage rendu par les prophètes Élie et Élisée au milieu d’Israël, et, en général, à ce royaume qui s’était entièrement éloigné de Dieu. Il est dit peu de chose de Juda avant la chute complète d’Israël. Après cela, la ruine de Juda, amenée par l’iniquité de ses rois, ne tarda pas très longtemps, bien qu’il y ait eu des moments de relèvement.

# Chapitres 1-2

Avant la mort de David, l’iniquité et l’ambition déréglée d’un fils, qu’il n’avait jamais voulu contrarier en aucun temps (1 Rois 1: 6), amènent la proclamation solennelle de Salomon à qui Dieu avait destiné, et David promis, le trône. Dans cette circonstance, Joab, longtemps retenu par sa prudence pendant la vie de David, se montre tel qu’il est. Il se rend nécessaire à Adonija, comme il l’avait été à David. Abiathar, placé depuis longtemps sous la sentence de Dieu, suit le même chemin. Salomon, l’élu de Dieu, qui tenait ses droits de Dieu lui-même, ne leur convenait pas. Mais, après tout, la prudence de l’homme fait défaut en présence du jugement de Dieu. Dieu dispose les événements, de manière à mettre tôt ou tard les plus prudents dans leur vrai jour. En apparence, tout va bien. Le fils aîné et chéri du roi, le grand capitaine auquel David lui-même ne pouvait pas résister et le sacrificateur qui avait toujours accompagné David, sont là, ainsi que tous les fils du roi, sauf l’élu de Dieu ; mais la pensée de Dieu, ni sa volonté n’y étaient pour rien. Les compagnons de David, qui avaient fidèlement servi avec lui pour la gloire de Dieu, ne s’y trouvaient pas non plus.

Le prophète de Dieu, témoin de sa volonté, est employé pour l’accomplir, et Salomon est proclamé roi et installé sous les yeux de David lui-même.

La foi de David, si elle n’avait pas assez d’énergie pour mettre chacun à sa place en jugement, avait du moins la pleine intelligence de ce qui convenait. Il communique son jugement à Salomon qui doit l’exécuter selon sa parole (\*). Celui-ci montre d’abord de la clémence envers Adonija ; mais la volonté toujours inquiète de ce dernier, qui désirait la femme du roi défunt, réveille le juste jugement destiné à ceux qui avaient manqué à l’intégrité, et qui s’étaient élevés contre l’Oint de Dieu. C’est le premier caractère qui s’attache au roi régnant dans la gloire. Il exécute le juste jugement sur la terre. On n’échappe pas à la vigilance de ce jugement. C’est ce que l’on voit dans le cas de Shimhi.

(\*) C’est à David aussi, et non à Salomon, que Dieu a communiqué le plan du temple. Salomon, en gloire, accomplit les choses et possède le discernement nécessaire pour exécuter la justice et le jugement mais c’est en David que l’intelligence se déploie. De fait, si Christ, régnant en gloire, exécute le juste jugement, il est déjà sagesse ; et, en réalité, c’est dans ses rapports avec l’Église sous l’économie actuelle de grâce, que sont trouvées la communication des conseils de Dieu et l’intelligence de ses voies.

Nous trouvons, en même temps, l’accomplissement de la parole annoncée à Samuel, savoir : l’abaissement du sacrificateur. Salomon, l’oint de l’Éternel, renvoie Abiathar et met Tsadok à sa place.

# Chapitre 3

Mais il y a, dans l’histoire du roi de gloire, un autre élément dans lequel il dépasse les limites de la position légitime du roi d’Israël ; il s’allie avec les Gentils et prend la fille du Pharaon. Ni la maison de Salomon, ni celle de l’Éternel n’étaient encore bâties, mais la fille du Pharaon, épousée par le roi en grâce, demeure là où le roi souffrant et victorieux a provisoirement placé l’arche de l’alliance, qui assure la bénédiction au peuple, et qui, lorsqu’elle sera placée dans le temple, formera la source de bénédiction pour Israël. Cette arche n’était pas une alliance faite avec la fille du Pharaon ; mais celle-ci demeurait là où le symbole de l’alliance était caché, et elle était placée sous la sauvegarde et abritée par la puissance de Celui qui avait fait cette alliance et qui n’y pouvait manquer, quelle qu’eût été l’infidélité d’un peuple qui aurait toujours dû jouir de ses bienfaits.

Je ne doute pas que, plus tard, un résidu des Juifs ne soit, avant l’établissement de la gloire du royaume et de la maison de Dieu, amené à se trouver, par la grâce souveraine, dans cette même position (\*), sous l’abri de l’alliance attachée à la cité de David, siège de la grâce royale, mais siège provisoire, en anticipation de l’effet plein et entier de la puissance du roi. Mais nous nous bornons ici à reconnaître le principe de l’introduction des Gentils, manifesté par la réception de la fille du Pharaon comme épouse de Salomon.

(\*) Considérez ici Apoc. 14: 1, et Héb. 12: 22.

Il est bon de remarquer que le passage qui nous occupe n’introduit pas la lumière et l’intelligence des lieux célestes, mais seulement le principe d’après lequel la position de ceux qui jouissent de cette grâce, est établie en rapport avec le royaume. C’est pourquoi, tout en admettant les Gentils, le principe s’applique à ce résidu juif des derniers jours, intelligent et fidèle selon son intelligence, résidu qui sera admis selon les mêmes principes de grâce.

Le peuple, en général, n’entre pas dans cette pensée. Le royaume même et la bénédiction du royaume ne s’établissent pas sur ce pied-là. Tout, sans doute, sera fondé sur la nouvelle alliance, et cela par la présence du Médiateur de cette alliance. Toutefois, même les rapports du peuple avec Dieu, comme peuple terrestre, seront établis, non pas sur l’efficace d’une foi qui entre dans la jouissance de la grâce de l’alliance, lorsque le Médiateur de cette alliance est caché, et qui en anticipe l’établissement public comme étant fait avec Juda et Israël, mais sur la jouissance positive de ses résultats, lorsque le roi aura tout arrangé par sa puissance. L’autel d’airain était, non dans le sanctuaire, mais dans le parvis, représentant un Christ rejeté, élevé de la terre (et de ce fait dépendent les bénédictions futures d’Israël), mais non encore monté au ciel où, sauf pour la foi, il est caché. C’est par lui que le peuple s’approchera de Dieu. C’est la terre qui est la scène du développement des affections religieuses d’Israël et la connaissance de Dieu sera manifestée sur la terre. L’efficace de la croix, comme moyen de s’approcher de Dieu sur la terre, leur sera connue. Ils ne pourraient, sans cela, s’approcher de Lui. Ils se lamenteront lorsqu’ils *verront* celui qu’ils ont percé, mais ils le verront comme leur étant manifesté ici-bas. La bénédiction, le pardon, la nouvelle vie leur seront apportés ici-bas. Ils n’entreront pas dans la puissance de ces choses en tant que cachées au-dedans du voile. Comme établis sur la terre, cela même ne leur conviendrait pas.

Pour en revenir à notre histoire, si l’arche est sur la montagne de Sion, il y a deux manières de s’approcher de Dieu : devant l’arche et à l’autel, qui, de fait, est confondu avec les hauts lieux. Jusqu’à ce que le temple soit bâti, le peuple est sur les hauts lieux ; terrestre et charnel lors même qu’il s’approche du vrai Dieu (\*), Dieu le supporte. Salomon lui-même s’y rend, et Dieu l’y exauce. Le temple n’était pas bâti. S’il l’eût été, il aurait dû être le seul centre du service et du culte. Que Dieu supporte quelque chose jusqu’à ce que la puissance agisse, c’est tout autre chose que de la sanctionner après que cette puissance a agi. Il faut se souvenir que, si Salomon s’est rendu à Gabaon, c’est que le tabernacle et l’autel d’airain s’y trouvaient, et que c’était là que, selon la loi, les sacrificateurs exerçaient leurs fonctions (1 Chron. 16: 36-40). L’arche de l’alliance n’y était pas. David l’avait placée sous une tente dans la cité de David. Ces derniers points sont plus développés dans les Chroniques, et je renvoie le lecteur à ce qui sera dit dans l’examen de ce livre-là ; mais le passage que nous considérons n’aurait guère été compris, sans quelque anticipation du contenu des Chroniques.

(\*) La position de Salomon est moralement digne d’attention. Il aime l’Éternel ; il marche dans les statuts de David, mais il ne s’attache pas à l’Arche que David avait placée en Sion ; il offre des sacrifices sur les hauts lieux. Que de fois des chrétiens, qui ne marchent pas extérieurement dans le péché, ne cherchent pas en Christ le secret de sa volonté, selon la révélation qu’il a faite de lui-même pendant qu’il est caché ! Pour nous, le temple n’est pas bâti. On peut aller auprès de l’Arche : Christ rejeté et monté en haut ; — ou à l’autel d’airain et aux hauts lieux, car cet autel est confondu avec eux.

Quant à la responsabilité du moment, l’état du peuple à cet égard est, ce me semble, présenté comme un état fâcheux; et Salomon lui-même n’est qu’au niveau de l’état de choses existant, état supporté de Dieu en grâce, il est vrai, mais non selon Son coeur. Le roi ne pensait ni à l’arche, ni à la bénédiction cachée de l’alliance, comme point de départ de toutes ses pensées et de toute son activité (\*), et comme seul moyen de ses relations avec l’Éternel. Il aimait l’Éternel. Il lui a été donné d’accomplir tout ce qui était nécessaire pour la manifestation de Sa gloire ; mais son coeur n’est pas monté à la hauteur de cette foi qui comptait sur le secret de l’amour de Dieu, lorsque la gloire n’était pas manifestée, et qui la discernait à travers toutes les choses qui existaient, alors que Dieu les supportait encore. C’est là ce qui faisait la force de David personnellement. L’arche de l’alliance dans la cité de David en était le symbole et, pour le moment, l’expression.

(\*) Il s’en est approché, sous l’influence des bénédictions accordées pour rendre grâces à Dieu (v. 15).

Salomon a marché dans les statuts de David, sans doute, et il aimait l’Éternel ; mais il s’approchait de lui sans s’élever au-dessus du niveau où le peuple se trouvait alors. Seulement, dit notre chapitre, il sacrifiait sur les hauts lieux et y faisait brûler des parfums. Cela a continué jusqu’à Ézéchias. L’éclat d’une grande bénédiction cache souvent quelque chose qui est supporté de Dieu, comme nous l’avons dit, mais qui produit des effets bien fâcheux, lorsque l’énergie qui donne lieu à la bénédiction a disparu. Mieux vaut être petit et méprisé auprès de l’arche, que de posséder l’éclat du royaume et d’adorer sur les hauts lieux.

Au reste, tout en aimant le Seigneur, si, par la foi, l’on n’est pas dans le secret de l’alliance auprès de l’arche, on admettra toujours quelque chose qui n’est pas selon l’intégrité, dans le chemin même où l’on marche. Avant d’être dans la gloire, on n’est jamais au niveau de la position où l’on se trouve, en n’ayant que cette position pour se garder. Afin de pouvoir marcher *dans* le chemin, il faut regarder *plus haut* que le chemin. Un Juif qui avait le secret de l’Éternel, et qui attendait le Messie, était pieux et fidèle selon la loi. Un Juif qui n’avait que la loi, ne la gardait certainement pas. Un chrétien qui a devant lui le ciel et un Sauveur glorieux comme l’objet de son coeur, marchera fidèlement sur la terre ; celui qui n’a que le chemin terrestre pour règle, manquera d’intelligence et de motifs pour savoir y marcher ; la mondanité s’emparera de lui, et sa marche chrétienne dans le monde sera plus ou moins au niveau du monde dans lequel il marche. Les yeux fixés en haut sur Jésus garderont le coeur et les pas dans un chemin qui convient à Jésus, et qui, par conséquent, le glorifie et le fait connaître au monde. Vu ce que nous sommes, il nous faut un motif au-dessus de notre chemin, afin de pouvoir y marcher. Cela n’empêche pas d’avoir aussi besoin, pour le chemin, de la crainte de l’Éternel ; de passer le temps de notre séjour dans la crainte, sachant que nous sommes rachetés au prix du sang précieux de Christ.

Salomon va à Gabaon offrir des holocaustes à l’Éternel. L’Éternel s’y manifeste à lui dans un songe. Salomon a le sentiment qu’il lui faut le secours de Dieu pour remplir les devoirs qui sont devant lui ; et, par la grâce de Dieu, il montre, à cet égard, un état de coeur qui plaît à l’Éternel. Le sentiment de la difficulté de l’accomplissement des devoirs, que sa position lui impose envers un peuple qui appartient à Dieu, lui fait sentir sa petitesse ; et le désir de ne pas manquer à la tâche qui lui avait été confiée de la part de Dieu, domine dans son coeur et le porte à demander la sagesse nécessaire pour accomplir cette tâche. On voit d’autant plus que ce sentiment était réel, que c’est dans un songe qu’il a répondu à Dieu. Dieu ajoute à l’exaucement de cette prière, la gloire et les richesses. Le sentiment de la bonté de Dieu et la joie de son coeur le conduisent devant l’arche de l’alliance de Celui qui s’était ainsi révélé à lui au-delà de son attente. La réponse de Dieu place le roi directement sous la condition de l’obéissance. La sagesse qu’il a demandée se manifeste dans le jugement qu’il rend, et le peuple reconnaît qu’elle vient de Dieu.

La stricte justice en vengeance avait retranché les méchants au commencement ; *maintenant*, c’est la justice qui maintient l’ordre et la bénédiction au milieu du peuple de l’Éternel. Il en sera de même de Jésus.

# Chapitres 4-6

Le chapitre *4* renferme un dénombrement des officiers qui servaient Salomon, et maintenaient l’éclat de son trône ; puis la manière dont tout le pays pourvoyait à l’entretien de sa maison, Juda et Israël étant multipliés et remplis de joie. L’autorité du roi s’étend jusqu’à l’Euphrate ; la paix règne partout. La sagesse et l’intelligence que Dieu lui avait données, surpassaient tout ce que le monde connaissait ; en sorte que, de tous les bouts de la terre, on venait entendre la sagesse de ses lèvres.

Ses Proverbes, ses Cantiques et sa science rendaient témoignage à l’esprit supérieur dont le roi était doué de la part de Dieu. Son trône est affermi, et la gloire du fils de David abonde. Maintenant, les Gentils, le roi de Tyr, symbole de ce monde et des choses désirables qu’il renferme, sont à la disposition de Salomon, et s’appliquent avec joie à l’accomplissement des projets du roi d’Israël et à son service dans la construction de la maison de l’Éternel.

On peut envisager la maison de deux manières comme type de la maison du Père, et comme étant, de fait, l’habitation de Dieu sur la terre, lors du règne du Seigneur. Dans ce dernier sens, je ne cherche que les grandes pensées, le caractère du gouvernement qui s’y révèle. Comme maison typique, deux circonstances lui donnent son caractère. Elle est, premièrement, la maison de Dieu, son habitation ; puis, il y a des chambres tout autour (\*) ; Dieu s’entourait de demeures, là même où il avait fixé son habitation.

(\*) Je ne doute pas que ce ne soit à cela que le Seigneur fait allusion, quand il dit : «Dans la maison de mon Père, il y a plusieurs demeures» ; en tout cas, il rappelle que d’autres sacrificateurs y demeurent, outre le souverain sacrificateur.

Comme demeure de Dieu au milieu de son peuple dans ce temps-là, la présence de Dieu dans le temple dépendait de la fidélité de Salomon.

Ce qui, en général, caractérisait la maison, c’est qu’il n’y paraissait que de l’or. Tout y resplendissait de l’éclat de la justice divine signalant le trône de Dieu qui y était placé. Ce ne sont pas la beauté et la sainteté, mais la justice et le jugement qui caractérisent le trône terrestre. On ne trouve pas là non plus les séraphins. Dans l’Apocalypse leur caractère est ajouté à celui des chérubins et l’or pur est comme du verre transparent (Apoc. 4 : 8 ; 21 : 21). Emblèmes, comme nous l’avons vu, de la puissance judiciaire, les chérubins avaient une nouvelle position (ceux de l’arche étaient toujours les mêmes) ; l’aile de chacun de ces nouveaux chérubins touchait d’un côté la maison, et, de l’autre, l’aile de l’autre chérubin. Leurs ailes s’étendaient ainsi bout à bout d’un côté de la maison à l’autre. Ils regardaient non vers l’arche, mais vers le dehors (\*). Maintenant, la justice régnant et étant établie, ces symboles de la puissance de Dieu peuvent regarder au-dehors en bénédiction, au lieu d’avoir les yeux arrêtés sur l’alliance seule. Pendant le temps où il n’y avait que l’alliance, leurs regards étaient tournés vers elle ; mais lorsque Dieu a établi son trône en justice, il peut se tourner vers le monde pour le bénir selon cette justice.

(\*) Le mot en hébreu est «vers la maison», expression employée comme préposition pour «vers l’intérieur» ; mais, dans ce cas, les chérubins étant au fond du Saint des Saints, «vers la maison» était «vers le dehors».

J’anticipe un peu ici sur les Chroniques. Cette circonstance que les chérubins regardaient vers le dehors, qui n’est pas introduite ici par le Saint Esprit, se rapporte au point de vue des Chroniques, c’est-à-dire au règne glorieux du fils de David. L’objet étant ici le caractère typique de la maison céleste et la gloire, il n’y a pas de voile, ni la mention que les chérubins regardent au-dehors, attitude qui caractérise la bénédiction du gouvernement de la terre. Ces deux choses se rencontrent dans les Chroniques. Ici, le voile n’étant pas mentionné, est remplacé par la porte à deux battants. Je fais cette allusion à ce qui se trouve dans les Chroniques, afin de donner une idée générale du tout et de lier les deux récits : mais je donnerai ici quelque chose de plus précis, quant à ce qui est dit dans les chapitres 6 et 7 du Livre qui nous occupe.

Il y a trois parties dans cette description : le Temple lui-même ; les diverses maisons de cèdre ; enfin les ustensiles d’airain.

1° Le Temple. L’idée qu’il présente a déjà été indiquée. C’est la demeure, la maison de Dieu. Il y a des chambres tout autour ; mais c’est la maison de Dieu. Dans l’intérieur, tout est or. Il n’est pas question de voile ; il s’agit de demeurer, non de s’approcher, mais il y a des portes qui s’ouvrent.

2° Après cela vient la relation royale de Salomon et de la fille du Pharaon avec le monde extérieur, mais en vue de la gloire et de l’élévation de cette position. Ce n’est pas la demeure de Dieu, mais la condition royale du roi, du juge, et de son épouse. C’est Christ dans son administration glorieuse. Tout est solidité, magnificence et grandeur, au-dedans et au-dehors.

3° Puis vient la manifestation, selon la puissance de l’Esprit de Dieu, et d’une manière glorieuse, de tout ce qui tenait à son règne ici-bas. Tout était d’airain, les colonnes et la mer. Rien n’est dit de l’autel, parce qu’il s’agit non de s’approcher, mais de la manifestation de Dieu en Christ qui règne à la vue du monde — de la justice divine en rapport avec la responsabilité de l’homme, et non de l’accès devant Dieu lui-même.

Nous voyons ainsi la demeure de Dieu où tout est or, la gloire de la justice divine ; la maison comme demeure du roi et le portique de jugement ; la maison de son épouse. C’est la gloire souveraine de Christ en manifestation selon l’économie de gloire ; puis le développement, dans ce monde, par la puissance de l’Esprit, de ce que Christ est, de ce qu’est Dieu lui-même. L’argent n’est pas mentionné, symbole de la fermeté immuable des conseils et des voies de Dieu dans le désert. C’est l’or, la maison de cèdre et l’airain.

Dans la description que les Chroniques nous donnent, il y a un autel et un voile, parce qu’il s’agit beaucoup plus de l’administration positive des choses et des circonstances du règne du vrai Salomon ; état de choses qui, de fait, aura lieu sur la terre, plutôt qu’idée abstraite et type de ce qui est manifesté de Dieu lui-même, ainsi que de la gloire du roi ; et cela, soit dans la demeure de Dieu, soit sur la terre comme sphère où il déploiera ce qu’il est selon l’Esprit.

# Chapitre 7

C’est plutôt, me semble-t-il, la maison de Salomon qui préfigure l’Église comme telle, en rapport avec Christ, tandis que le temple est la maison céleste du Père, où il nous est donné d’habiter. «Nous sommes sa maison» ; comme la maison de la forêt du Liban préfigure sa gloire au milieu des Gentils. Le portique du jugement caractérise ce règne glorieux. Cette gloire n’était pas toute au-dehors. La cour intérieure était tout aussi belle. La gloire n’était pas cachée non plus. La cour extérieure, aussi bien que l’intérieure, montrait la gloire royale de celui qui avait bâti le tout.

C’était la même chose aussi vers la grande cour extérieure. Ainsi, la grande cour même et la cour intérieure de la maison de l’Éternel étaient construites de pierres de grand prix, ainsi que de cèdre. La maison elle-même avait une gloire particulière. Tout révélait la gloire, la richesse et la puissance du grand roi. Quant à cette gloire extérieure, la fille du Pharaon avait une demeure pareille à celle du roi. Cette gloire extérieure des parois, des cours de l’Éternel, de la maison du roi et de toutes les autres, montre bien la liaison de ces choses entre elles, en Christ, au jour de la manifestation de sa gloire.

Les ustensiles de la maison de l’Éternel étaient faits sur une échelle bien plus grande que ceux du tabernacle ; mais, bien que plus nombreux, ils étaient les mêmes. La seule chose nouvelle, c’étaient les colonnes Jakin et Boaz; c’est-à-dire: «Il établira», et: «En lui est la force» ; ce qui rend la signification de ces colonnes évidente. Je ne doute pas que le passage, Apoc. 3: 12, n’y fasse allusion.

On trouve encore ici le mélange des Juifs et des Gentils reconnu, et ces derniers employés pour l’ouvrage du temple de l’Éternel.

# Chapitre 8

L’arche ne change pas. Elle a été placée dans le temple, qui n’était qu’une maison pour la recevoir, comme siège de la présence de Celui qui demeurait entre les chérubins. Comme signe de la présence de Dieu et de l’établissement de son trône sur la terre, l’arche était entrée dans son repos, ainsi que l’Éternel dont elle était le siège (comp. Ps. 132: 8).

Les circonstances qui révélaient le caractère de ce repos étaient remarquables. Les barres avec lesquelles les sacrificateurs avaient porté l’arche, étaient maintenant le mémorial de leurs voyages avec Dieu, qui, dans sa fidélité, les avait conduits, gardés et amenés au repos qu’il leur avait préparé. Mais ce qui, dans la traversée du désert, avait été le signe des moyens de grâce pour le peuple, n’y était plus. Il n’y restait que la loi. La verge d’Aaron, et la cruche remplie de manne, n’auraient pas été en harmonie avec le règne glorieux, et le repos en Canaan. La loi s’y trouvait. Elle était la base de l’administration du royaume, et la règle de la justice qui devait y être en exercice.

Une fois l’arche de l’alliance placée dans le lieu de son repos, l’Éternel vient y mettre le sceau de sa présence et remplit la maison de sa gloire. Comme la verge, emblème de la sacrificature en grâce qui avait conduit le peuple, et la manne qui l’avait nourri dans le désert, ne se retrouvent plus ici, la sacrificature n’exerce pas non plus son ministère à cause de la présence de la gloire. Pour le moment, Salomon prend pleinement le caractère de sacrificateur. C’est lui qui se tient devant l’Éternel, ainsi qu’entre l’Éternel et le peuple — type remarquable, quant à sa position, de ce que Christ roi sera pour Israël au jour de sa gloire. Il a bâti une maison pour la demeure de l’Éternel, un «lieu fixe», afin qu’il y demeurât à toujours.

Remarquez aussi, ici, que tout se rapporte à la délivrance d’Égypte, à Horeb, à la loi, et non à Abraham, à Isaac et à Jacob. C’était sans doute jusqu’à un certain point (et au point de vue typique pleinement), l’accomplissement des promesses qui leur avaient été faites ; mais Salomon n’y fait pas allusion, quant à sa position actuelle. C’est ce qu’on voit au verset 56.

En examinant la bénédiction prononcée par le roi (laquelle, comme presque tout ce qui est appelé bénédiction, consistait en actions de grâces) et sa prière, nous retrouverons les principes que nous avons signalés au commencement : l’accomplissement des promesses faites à David comme bénédiction présente (v. 20-24), mais la jouissance de cette bénédiction accordée sous condition d’obéissance (23-25). Cette prière place le peuple sous les termes d’un gouvernement juste, mais plein de bonté et de pardon, qui toutefois ne tient pas le coupable pour innocent; et elle présente Dieu comme la ressource du peuple, lorsque les conséquences de son péché l’atteindront, selon les principes exposés par Moïse dans le Deutéronome et ailleurs. En outre, tout en reconnaissant que les cieux des cieux ne peuvent contenir l’Éternel, le roi le prie d’exaucer toute prière qui lui serait adressée dans cette maison, demande qui fut exaucée (9: 3), en sorte que la maison fut établie comme le trône du Dieu des cieux sur la terre, comme le lieu où il se révélait et où il avait placé son nom.

Ce fait a une très grande portée. C’était l’établissement du gouvernement de l’Éternel sur la terre au milieu de son peuple, gouvernement confié à un homme fils de David ; en sorte qu’il est dit que Salomon a été assis sur le trône de l’Éternel.

C’est ce qui fait comprendre l’importance des événements arrivés sous Nébucadnetsar, par qui ce trône a été renversé, selon le jugement prononcé par Dieu. La maison n’était pas élue ; mais, bâtie selon la direction de Dieu lui-même, elle était sanctifiée par lui, pour que son nom y demeurât à toujours. La fin du chapitre 8 nous présente très vivement, en figure, la bénédiction millénaire d’Israël.

# Chapitres 9-10

La réponse de Dieu établit la maison comme le lieu où il a placé son nom éternellement. Son coeur et ses yeux seront là perpétuellement; mais, en même temps, pour jouir de la bénédiction accordée, la dynastie de Salomon, ainsi que le peuple d’Israël et aussi la maison elle-même, sont assujettis à la condition de fidélité à l’Éternel, de la part de Salomon et de sa famille. Si lui ou sa postérité se détournait pour servir d’autres dieux, Israël serait retranché, et la maison deviendrait, aux yeux de tout passant, un témoignage du jugement de Dieu. On voit ici jusqu’à quel point le sort d’Israël dépend de son roi.

Nous voyons encore le roi de Tyr dépendant du roi d’Israël ; et la reine de Sheba vient du fond du midi, trouve ses délices dans la sagesse du chef du peuple de Dieu, est remplie d’admiration à la vue de sa gloire, bénit enfin l’Éternel qui avait élevé si haut son Élu, et qui avait béni son peuple en le lui accordant pour roi. Elle aussi vient avec des présents ; car la renommée du roi s’était étendue jusqu’aux pays éloignés. Toutefois, quoique tout ce qui lui en avait été dit fût vrai, la vue de sa gloire dépassait de beaucoup tout ce qu’elle en avait entendu.

Jusqu’ici nous avons eu le magnifique tableau de la bénédiction de Dieu, reposant sur le fils de David, dont l’unique désir avait été de posséder la sagesse de la part de Dieu, afin de pouvoir gouverner son peuple. L’Éternel y avait ajouté richesses, magnificence et gloire. L’ombre de ce tableau, si pénible pour le coeur, nous sert néanmoins d’instruction quant aux justes voies de Dieu.

Dans le cas, prévu de Dieu, où Israël aurait un roi, il avait été défendu à ce dernier de multiplier ses richesses, ou ses femmes, et de descendre en Égypte pour y chercher une multitude de chevaux (Deut. 17: 16, 17). Or, de quelques bénédictions que l’on soit entouré, on n’abandonne jamais avec impunité, ni la loi de Dieu, ni la marche prescrite à ses enfants dans sa Parole. Dieu avait ajouté la richesse et la gloire à Salomon qui n’avait demandé que la sagesse ; mais l’étude de la loi, qui était prescrite au roi (Deut. 17: 19, 20), aurait dû l’empêcher d’employer les moyens dont il s’est servi pour acquérir ses richesses. Ces chapitres nous apprennent qu’il a fait précisément ce que la loi lui défendait de faire. Il a multiplié l’or et l’argent, il a multiplié le nombre de ses femmes et il a cherché beaucoup de chevaux en Égypte.

La promesse de Dieu a été accomplie. Salomon fut riche et glorieux par-dessus tous les rois de son temps ; mais les moyens dont il fit usage pour s’enrichir, ont montré un coeur éloigné de Dieu, et ont amené sa perte, selon le juste jugement et la sûre parole de l’Éternel.

Que ses voies sont parfaites, que ses témoignages sont certains ! La sainteté convient à sa maison. Ses jugements ne peuvent changer.

# Chapitre 11

Salomonjouit des promesses infaillibles de Dieu. Il pèche dans les moyens à l’aide desquels il cherche à satisfaire ses propres convoitises ; et quoique la promesse y trouve aussi un accomplissement, il en porte les conséquences. Extérieurement, on ne voyait que l’accomplissement de la promesse ; de fait, il y avait autre chose. Sans faire chercher des chevaux en Égypte et de l’or en Ophir, Salomon aurait été riche et glorieux, car Dieu le lui avait promis. En le faisant, il s’enrichit, mais il s’éloigne de Dieu et de sa Parole. En se laissant aller à ce désir de gloire et de richesse, il multiplia aussi le nombre de ses femmes, et son coeur dans sa vieillesse fut détourné par elles. Cette négligence de la Parole, qui au commencement ne paraissait avoir aucun inconvénient, car il s’enrichissait comme si ce n’eût été que l’accomplissement de la promesse de Dieu, produit bientôt un éloignement plus grave dans sa nature et dans ses conséquences, des influences plus fortes et plus immédiatement opposées à ce que la Parole de Dieu avait prescrit, et enfin une désobéissance flagrante à ses exigences les plus positives et les plus essentielles. La carrière du péché est toujours glissante et la marche s’y accélère de plus en plus, parce que le premier péché tend à affaiblir dans l’âme l’autorité et la force de ce qui seul peut nous empêcher d’en commettre de plus graves — c’est-à-dire la parole de Dieu, ainsi que la conscience de sa présence, qui prête à la Parole toute sa force pratique sur nous.

# Chapitres 12-13

Dieu suscite à Salomon des châtiments et des chagrins pendant sa vie, et ôte à sa famille la domination sur la plupart des tribus, déclarant qu’il affligerait la postérité de David, mais non pas pour toujours.

Selon la plainte du roi (Éccl. 2: 19), celui à qui Salomon a laissé tout le fruit de son travail, n’était pas sage. Sa folie a amené sur lui les conséquences attachées, dans les conseils de Dieu, au péché de son père. Sous la conduite de Jéroboam, dix tribus se sont soustraites à l’autorité de la famille de David. Envisagée au point de vue de sa responsabilité, la maison de David a entièrement perdu sa gloire et pour toujours.

Nous avons à suivre l’histoire des deux royaumes, et même plus particulièrement celle du royaume des dix tribus qui a conservé le nom d’Israël, quoique Dieu fît encore luire la lampe de David à Jérusalem.

Or la chute morale du nouveau roi, de Jéroboam, n’a pas tardé. Jugeant d’après la sagesse humaine et oubliant la crainte de l’Éternel, il fait deux veaux d’or, afin que les liens puissants d’un culte commun fussent rompus et n’attachassent plus ses sujets à Juda et à Jérusalem. Une nouvelle sacrificature a dû être établie. Tout, quant au culte, se faisait selon le propre coeur de Jéroboam ; le péché d’Israël était une règle établie, et la formule : «Jéroboam, fils de Nébath, qui a fait pécher Israël», est devenue la triste désignation de son premier roi.

Mais le témoignage et le jugement de Dieu n’ont pas tardé à se montrer, selon la miséricorde de Dieu envers son peuple. La prophétie recommence tout de suite à paraître ; car l’amour fidèle de Dieu envers son peuple ne se lasse pas. Sa bonté demeure à toujours. Le témoignage de sa Parole — la prophétie — c’est-à-dire l’intervention de Dieu en témoignage lorsque le peuple s’est détourné, et que les rapports ordinaires de Dieu avec lui sont brisés, ne manque pas. Roboam lui-même est arrêté par la prophétie, dans son intention de faire la guerre à Israël pour le replacer sous sa domination. Mais, dans le cas de Jéroboam, l’Éternel revendique les droits de sa gloire, contre le roi lui-même et contre son autel. L’autel est fendu, les cendres répandues, la main du roi étendue contre le prophète est desséchée, et sa force ne lui est rendue que sur l’intercession de l’homme de Dieu.

Ici aussi, le Seigneur donne à connaître qu’il n’a pas oublié la maison de David au milieu de tout ce mal. C’est en elle que se trouvera le réparateur des brèches, et le juge de l’iniquité qui les a produites ; car Juda est encore reconnu comme le lieu de son trône.

Il est défendu au prophète, chargé d’un tel témoignage, de boire même de l’eau, au milieu d’un peuple qui se dit Israël, mais qui est rebelle et souillé. Aucune participation à un mélange aussi coupable n’est permise, et le prophète lui-même subit la conséquence du juste jugement de Dieu sur sa désobéissance. Telle était la sévérité de Dieu, à l’égard d’un acte qui prêtait son appui à un état d’infidélité, que la lumière donnée de Dieu était suffisante pour juger.

Les détails de ce cas méritent quelques remarques:

Par la parole de Dieu, le prophète avait conscience du jugement de Dieu. Son coeur aurait dû reconnaître, moralement aussi bien que prophétiquement, le mal affreux de la position d’Israël ; et le sentiment moral de ce mal aurait dû donner au témoignage prophétique toute sa puissance sur son âme. Dans tous les cas, la parole de Dieu était impérative : il ne devait là ni manger, ni boire. Il le savait et il s’en souvenait ; mais, en apparence, il y avait un autre témoignage, un motif pour négliger le commandement de l’Éternel. Le vieux prophète (car il était un prophète) lui annonçait que l’Éternel lui avait dit : «Fais-le revenir avec toi à ta maison, et qu’il mange du pain et boive de l’eau», et le prophète de Juda retourne avec lui. Il était fort désirable, pour le vieux prophète infidèle, qu’un homme que Dieu employait comme témoin, et dont il croyait aussi lui-même le témoignage, sanctionnât sa propre infidélité, en s’associant à elle. Extérieurement, il avait l’air d’honorer le témoignage et le témoin de Dieu. En fait, le prophète de Juda détruisait, en retournant avec le vieux prophète, la force de son propre témoignage. Bien qu’étant *réellement* prophète, le vieux prophète supportait le mal dont il était entouré. Le témoignage de Dieu déclarait, au contraire, que ce mal ne devait pas être supporté. C’était de ce témoignage que l’autre prophète était chargé ; et le refus de manger et de boire dans cet endroit était le témoignage moral et personnel de sa propre fidélité, de sa conviction, et de son obéissance. Ce refus était le témoignage que, dans cette affaire, il prenait *le parti de Dieu.* Or, en retournant avec le vieux prophète, il annulait son propre témoignage, et sanctionnait le vieux prophète dans son infidélité. Dieu n’est pas revenu sur sa parole, si le prophète y a désobéi. Le vieux prophète est puni, en ce que Dieu se sert de sa bouche pour annoncer les conséquences de sa faute au prophète sorti de Juda. C’est aussi une leçon qui nous enseigne, que là où Dieu nous a communiqué sa volonté, nous ne devons permettre à aucune influence postérieure que ce soit, de la mettre en question, même si cette influence prenait la forme de la parole de Dieu. Si nous étions moralement plus près du Seigneur, nous sentirions que la seule position vraie et bonne est de suivre ce qu’il nous a dit au commencement.

Dans tous les cas, notre affaire est d’obéir à ce qu’il a dit. Sa Parole nous placera dans une position vraie, dans une position affranchie du mal et de la puissance du mal, lors même que nous n’aurions pas l’intelligence spirituelle pour l’apprécier. Si l’on manque à cette obéissance, on perd la conscience de la fausseté de sa position, parce que le sentiment moral est affaibli. Il y a, tout au plus, du malaise, mais point de liberté. Là où est l’Esprit du Seigneur, là est la liberté. L’infidélité au témoignage simple et primitif de la parole de Dieu, ne nous met jamais en liberté, quelles que soient les raisons qui, en apparence, justifient cette infidélité.

# Chapitres 14-16

Malgré ce témoignage, Jéroboam persévère dans son iniquité. Le seul de ses fils, en qui quelque piété se manifeste, meurt, et le jugement de Dieu est prononcé sur sa maison.

Juda ayant aussi marché dans toutes sortes d’iniquités pendant le règne de Roboam, Jérusalem est prise, et toutes les richesses que Salomon avait amassées deviennent la proie des Égyptiens. Abijam, son fils, ne se conduit pas mieux. Il y avait toujours guerre entre les deux royaumes ; triste histoire, si souvent renouvelée, de l’homme placé dans la jouissance de la bénédiction de Dieu, et le résultat de sa chute. En quel état nous voyons le royaume du peuple de Dieu, et la maison de David elle-même, naguère si glorieuse !

Asa, pieux lui-même et fidèle à l’Éternel, serré par la puissance de Baësha, roi d’Israël, qui avait renversé le trône de la famille de Jéroboam, cherche auprès des Syriens le secours qu’il ne savait pas trouver en Dieu. La famille de Baësha tombe, comme celle de Jéroboam, et les principaux capitaines se disputent le trône qui, finalement, reste dans les mains du père d’Achab. Achab a su ajouter, au péché de ses prédécesseurs, le culte de Baal, dieu de sa femme idolâtre, et il dépasse, dans l’énormité de ses transgressions contre l’Éternel, tous les rois d’Israël qui avaient été avant lui.

Mais, au milieu de toute cette ruine morale, la parole de Dieu atteint ceux qui la violent, et le jugement prophétique de Josué, sur celui qui rebâtirait Jéricho, s’accomplit dans la famille de Hiel de Béthel. Ce ne sont pas seulement les voies et le gouvernement de Dieu qui se montrent en pleine vigueur, quelle qu’ait été sa patience envers un peuple rebelle, mais l’énergie de l’iniquité du roi, en présence de cette patience de Dieu, donne lieu à un témoignage remarquable en proportion du mal qui le rend nécessaire.

# Chapitres 17-18

Le règne d’Achab est l’occasion du témoignage du prophète Élie. Israël, en ce temps-là, se hâtait vers son jugement. Mais, quelle que soit son iniquité, Dieu ne frappe pas un peuple qui a négligé ses voies, avant de lui envoyer un témoignage. Jusque-là il peut le châtier ; mais il n’exécute pas définitivement son jugement sur lui.

Le caractère du témoignage est ici digne de toute attention.

En Juda, les prophètes, qui rendaient témoignage au milieu d’un ordre de choses que Dieu lui-même avait établi, n’ont point fait de miracles. Ils insistent sur le péché du peuple, et lui rappellent les lois de l’Éternel, ses ordonnances, et la fidélité qui lui est due. Ils proclament la venue du Messie et la bénédiction d’Israël dans les temps à venir ; mais le système au milieu duquel ils rendent ce témoignage étant encore reconnu de Dieu, ils ne font pas de miracles.

Élie et Élisée, au contraire (témoins de Dieu au milieu d’un peuple que, selon la grâce, Dieu reconnaît encore pour sien, mais qui, publiquement, a abandonné Dieu et suivi le culte des veaux d’or), opèrent des miracles éclatants comme preuve de leur mission divine.

Ils font valoir les droits et la puissance de l’Éternel au milieu d’un peuple qui le méconnaît; tandis que les prophètes de Juda, placés au milieu de ceux qui font publiquement profession de reconnaître l’autorité de l’Éternel, insistent sur les conséquences de cette position. Dieu a bien envoyé à Israël, par la bouche de ses prophètes, tels qu’Osée et Amos, des menaces pareilles à celles adressées à Juda ; mais nous ne voyons pas que des miracles aient été faits dans Juda par les prophètes qui y ont rendu témoignage.

Les miracles d’Élisée, dont nous parlerons plus loin, ont un caractère différent de ceux d’Élie. Ces derniers ont un caractère que les miracles de Moïse partagent seuls avec eux. Ce sont des miracles judiciaires, à l’égard du peuple au milieu duquel le prophète demeure. Aussi, Dieu a pris soin de son serviteur d’une façon miraculeuse. Je ne parle ici que de ce qu’Élie a fait en témoignage au milieu même du peuple.

Les miracles d’Élie sont en petit nombre et ont un caractère frappant. Il ferme le ciel (\*) à un peuple rebelle et apostat, en sorte qu’il n’y ait pas de pluie. Il fait descendre le feu du ciel sur les capitaines envoyés de la part du roi pour le prendre. Enfin, il montre que l’Éternel est Dieu et, malgré ce qui était arrivé, le Dieu de toutes les tribus d’Israël, selon des droits immuables qui dépendent de ses conseils et de ce qu’Il est en lui-même. Lorsque le peuple le reconnaît en exécutant lui-même le jugement sur les sacrificateurs de Baal, l’Éternel accorde de nouveau sa bénédiction, et le ciel donne de la pluie (\*\*). La portée de ces miracles est évidente.

(\*) Remarquons ici que ce livre nous présente comme une déclaration solennelle et positive du prophète, ce qui a été, nous le savons par le témoignage de Jacques, une réponse à la prière d’un homme semblable à nous. C’est l’histoire de toute vraie énergie spirituelle. Elle se montre aux hommes comme un acte simple, venant avec plus ou moins d’éclat de la part de Dieu, et comme preuve de l’autorité et de la puissance spirituelle de celui qui en est l’instrument. De fait, toutes ces choses découlent de l’énergie de la vie auprès de Dieu, et de la communion avec lui ; elles en sont l’expression et le fruit, mais dans une puissance que Dieu exerce. Voyez, comme exemple, les paroles de Christ au tombeau de Lazare.

Il est profitable d’examiner ces cas, lorsqu’ils se présentent dans la Parole.

Il y en a d’autres aussi qui ont deux aspects. Historiquement, la mission des espions était selon la volonté de Dieu ; elle était néanmoins, quant à son origine, le fruit de l’incrédulité du peuple, incrédulité dont les effets se sont bientôt manifestés. Le voyage de Paul à Jérusalem, rapporté au chapitre 15 des Actes, est apparemment le même que celui dont il parle au chapitre 2 des Galates ; mais nous trouvons dans ce dernier passage des éléments et des motifs dont les Actes ne font pas mention du tout.

(\*\*) Élie avait dit : «Sinon à ma parole» ; toutefois la pluie est accordée quand Dieu est glorifié ; car Élie était, comme témoin, le témoin du gouvernement de l’Éternel Dieu d’Israël, méprisé par Israël. Ainsi la vérité et la réalité de l’autorité de l’Éternel, et les principes de son gouvernement étaient tous deux manifestés.

Moïse était dans une position différente. Le peuple de Dieu était en captivité, non en révolte, et le jugement tombe sur leurs oppresseurs. Ce n’est ni le ciel devenu ciel d’airain, fermé sur le peuple, ni le ciel source d’un jugement qui en descend. La terre, donnée aux enfants des hommes et possédée par ceux qui ne veulent pas reconnaître que l’Éternel en est le Dieu, ni reconnaître les droits divins sur ses habitants, est frappée de toutes sortes de plaies. La terre, l’eau, les fruits de la terre, le bétail, l’air, et enfin l’homme lui-même dans son premier-né, tout est frappé par la verge de Dieu, selon la parole puissante de son témoin. Les Égyptiens, jouissant des bontés providentielles d’un Créateur miséricordieux, ne subissent le jugement qu’après avoir refusé de laisser aller le peuple de Dieu, et de reconnaître les droits de Celui qui réclame ce peuple comme sien. Après avoir refusé d’écouter, ils sont premièrement frappés dans la jouissance des bénédictions terrestres qu’ils tiennent de Lui, et ensuite le peuple lui-même est frappé dans la personne de ses premiers-nés.

On peut remarquer ici que la puissance des deux témoins, dans l’Apocalypse, se manifeste dans ces deux genres de signes. Ils ferment les cieux, afin qu’il ne pleuve pas ; ils font descendre le feu du ciel, et si quelqu’un veut leur nuire, il faut qu’il soit ainsi mis à mort. C’est Élie. Ils frappent, quand ils le veulent, la terre de toutes sortes de plaies. C’est Moïse. Leur témoignage sera aussi rendu, sans aucun doute, au milieu d’un peuple portant le double caractère d’un peuple rebelle et d’un peuple en captivité, opprimé du monde qui ne veut pas écouter le Dieu de la terre, dont ce témoignage proclame les droits.

Si, dans le cas d’Élie, Dieu ferme les cieux sur son peuple rebelle, il prend soin du Résidu selon la grâce, dépassant, dans cette grâce, les limites de l’alliance de la loi. Il y avait plusieurs veuves en Israël aux jours d’Élie le prophète ; cependant Élie ne fut envoyé vers aucune d’elles, sinon vers une veuve de Sarepta, de Sidon, veuve qui écouta la voix du témoignage de Dieu, et qui, par la foi, agit selon ce témoignage dans un cas qui exigeait l’abnégation de soi-même ; et sa vie est conservée. Cette grâce, chose dure pour le coeur des Juifs, mais révélation du coeur de Celui qu’ils ne connaissent pas, se révèle dans une puissance qui égale le besoin, et le mort est rendu à la vie. La pauvre veuve reçoit son fils par une puissance qui est celle de la résurrection, et sa foi est pleinement établie en la parole de Dieu (\*). Ensuite, Dieu bénit Israël de nouveau, après l’avoir ramené à la confession de son nom par une manifestation éclatante de sa puissance, qui confond les sacrificateurs de Baal. Ceux-ci sont exterminés par le peuple, convaincu maintenant de la folie de l’idolâtrie, et devenu l’exécuteur du jugement de Dieu. C’est ici qu’au fond, en tant qu’expression générale des pensées de Dieu, la mission d’Élie se termine, quoique son ministère ait encore été prolongé pendant quelque temps.

(\*) Cette allusion aux droits souverains et à l’exercice du pouvoir de Dieu en grâce, en dehors des limites d’Israël, est fréquente et pleine d’intérêt ; elle est très frappante ici, où elle est suivie par un renouvellement de la bénédiction d’Israël envisagé comme composé des douze tribus. On se rappelle que le Seigneur y fait allusion dans l’évangile de Luc, qui est le témoin de ce grand principe, et qu’Il excite ainsi la colère des Juifs. L’orgueil ravale les plus vils et les plus mauvais quand il se revêt d’un caractère religieux.

# Chapitre 19

Jusqu’à présent, le prophète s’était tenu devant l’Éternel (17: 1 ; 18: 15), et avait parlé en son nom ; mais, effrayé par les menaces de Jésabel, il recule devant les dangers de la position où son témoignage l’avait placé.

Ainsi que nous l’avons vu en Moïse, à Mériba, la foi d’Élie ne monte pas à la hauteur de la grâce (\*) et de la patience de l’Éternel qui est plein de bonté et de miséricorde envers son peuple. Cette faute a mis fin au témoignage d’Élie, comme elle avait fermé à Moïse l’entrée de Canaan ; car, qui peut égaler Dieu dans sa bonté ? Élie ne regarde pas vers Dieu ; il pense à lui-même et il s’enfuit ; mais Dieu a l’oeil sur lui. Celui qui n’avait pas la force de Dieu au milieu du mal, n’avait que le désert pour refuge. C’était un coeur fidèle à Dieu, mais sa foi n’était pas suffisante pour tenir tête jusqu’au bout, en témoignage, au pouvoir hostile de Satan. Il faut, ou qu’il soit le témoin de Dieu au milieu de son peuple rebelle, ou qu’il soit entièrement à part de ce peuple.

(\*) On voit ici jusqu’à quel point l’énergie de la vie extérieure de la foi peut subsister, tandis que la vie intérieure s’affaiblit. C’est au moment du témoignage le plus éclatant de la présence de Dieu au milieu du peuple rebelle, et quand Élie venait de faire tuer tous les prophètes de Baal par les mains mêmes du peuple, que, sur la simple menace de Jésabel, il se trouve manquer complètement de foi. Sa vie n’était pas intérieurement soutenue par cette foi, en proportion de son témoignage extérieur. Ce témoignage excite l’ennemi d’une manière à laquelle la foi personnelle d’Élie n’était pas préparée. C’est une leçon solennelle. La voix douce et subtile qui, à son insu, était encore entendue au milieu du peuple, n’avait peut-être pas une influence suffisante dans son coeur, où le feu et les manifestations impétueuses avaient eu trop de place. Ainsi, il ne connaissait pas lui-même la grâce qui s’exerçait encore envers le peuple ; il ne savait pas l’aimer pour les sept mille justes comme Dieu l’aimait, ni espérer comme l’amour espère. Hélas ! que sommes-nous, lors même que nous sommes si près de Dieu ! Son accusation, quand il paraît devant Dieu, montre, dans une triste mesure, le moi égoïste chez un homme aussi privilégié. «J’ai été très jaloux pour l’Éternel», et «ils ont renversé tes autels et tué tes prophètes», dit-il, au moment même où il venait de renverser les autels et de tuer les prophètes de Baal ! «Et je suis resté, moi seul». Combien ce témoignage est humiliant !

Le coeur d’Élie et la main de Dieu conduisent le prophète au désert, où il sera seul avec Dieu, accablé peut-être, mais précieux à l’Éternel. Les quarante jours du voyage d’Élie dans le désert ne ressemblaient que partiellement à ceux que Moïse avait passés auprès de Dieu, sur ce même Horeb, où le prophète se rendait, ou à ceux que Jésus avait passés dans le désert aux prises avec l’ennemi de Dieu et des hommes. Dans les deux derniers cas, la nature était annulée. Ni Moïse, ni le Seigneur n’ont mangé ni bu. Quant à Élie, la bonté de Dieu soutient la faiblesse de la nature mise à l’épreuve, fait connaître qu’il y pense avec toute tendresse et prévoyance, et donne la force nécessaire pour un tel voyage. Ceci aurait dû le toucher, et lui faire sentir ce qu’il devait être au milieu du peuple, puisqu’il avait affaire à un tel Dieu ; mais son coeur n’en était pas là. Impossible, lorsque nous pensons à nous-mêmes, d’être, envers les autres, témoins de ce que Dieu est. Nos pauvres coeurs sont trop loin d’une telle position.

Élie poursuit son chemin jusqu’à Horeb. Mais, se présenter devant Dieu pour dire du bien de lui-même et du mal d’Israël est une chose bien différente que de s’oublier par la puissance de la présence de l’Éternel, et de le présenter devant le peuple, dans sa puissance patiente et miséricordieuse, malgré tout le mal qui s’y trouve (\*). On se présente quelquefois devant Dieu, parce qu’on l’a oublié, là où l’on aurait dû être, et rendre témoignage de Lui. Aussi Dieu demande-t-il à Élie : «Que fais-tu ici, Élie ?» Terrible question ! comme celles adressées à Adam, à Caïn, et maintenant au monde au sujet de Jésus. La réponse ne fait que trahir, ainsi que cela arrive dans tous les cas, la triste et fatale position de celui qui avait oublié Dieu. La voix n’était pas une voix de tonnerre, mais une voix qui faisait sentir à Élie que c’était celle qu’il avait oubliée. Vent, feu, tremblement de terre, ces hérauts de la puissance de Dieu, pour l’annoncer aux hommes, auraient convenu au coeur aigri d’Élie comme instruments de la puissance divine contre Israël ; mais ces éclats de sa puissance n’étaient pas Dieu lui-même. La voix douce et subtile révèle Sa présence à Élie. Ce qui aurait satisfait la volonté du prophète, et ce qui peut-être aurait été juste envers les autres, ne réveillait pas sa conscience à lui. Mais le son doux et subtil par lequel Dieu se révèle, pénètre le coeur d’Élie, et il cache sa face devant la présence de l’Éternel. Toutefois, la fierté de son coeur rempli d’amertume ne fléchit pas encore. Il répète ses accusations, si inconvenantes au moment où il venait de détruire lui-même tous les prophètes de Baal, et qui montraient que sa foi n’avait pas su trouver, à la lumière de son témoignage, tout ce que l’oeil de Dieu voyait de bon en Israël.

(\*) Moïse diffère aussi d’Élie en ce qu’il intercédait auprès de Dieu pour le peuple et s’oubliait lui-même.

Tout en étant juste, la réponse de Dieu est affligeante pour le coeur. La vengeance sera exécutée, et Élie a mission d’en préparer les instruments ; triste mission pour le prophète, s’il aimait le peuple. Quant à Élie, Élisée devait lui succéder dans son ministère prophétique. Mais si la vengeance méritée devait être exécutée en son temps, et si la révélation en était donnée au prophète attristé, Dieu a encore sept mille âmes qui n’ont pas fléchi le genou devant Baal, bien qu’Élie n’ait pas su les découvrir. Oh ! quand est-ce que, même en pensée, le coeur de l’homme s’élèvera à la hauteur de la grâce et de la patience de Dieu ? Si Élie s’était davantage appuyé sur Dieu, il aurait connu quelques-uns de ces sept mille. Il aurait, dans tous les cas, connu Celui qui les connaissait, et qui suscitait le témoignage du prophète pour les affermir et les consoler.

Mais le temps n’était pas mûr pour l’accomplissement des voies de Dieu ; et, pour satisfaire à l’impatience du prophète, Dieu ne veut pas abandonner envers son peuple la patience de sa grâce. Élisée est oint ; mais, Achab s’étant humilié lorsque Dieu le menaçait à cause de son iniquité, les jugements sont suspendus, même pendant toute la vie d’Achab et de son fils. Ceci nous présente un autre trait du gouvernement de Dieu, savoir que le jugement du méchant peut non seulement avoir été prononcé dans les conseils de Dieu, mais être déjà désigné dans ses voies, et prêt à être exécuté, longtemps avant qu’il s’exécute. Le prophète, ou l’homme spirituel, saura ou comprendra spirituellement qu’il en est ainsi, et aura à attendre le moment qui convient à cette patience parfaite, qui ne se laisse pas rebuter par les lenteurs de nos coeurs et attend que l’iniquité du méchant, ou du moins son refus de se repentir soit arrivé à son comble.

# Chapitres 20-22

D’après l’histoire extérieure d’Israël, ce qui suit les révélations faites à Élie, en Horeb, paraît être un temps de relèvement et de bénédiction ; et, extérieurement, il en était ainsi. Ben-Hadad est battu, et Israël délivré de sa puissance ; mais Achab ne connaît nullement la pensée de Dieu, et il laisse échapper celui que Dieu avait condamné. Il est des cas où la tolérance prouve seulement que l’honneur de Dieu et ses pensées n’ont aucune influence sur le coeur. Qu’avait Achab à fraterniser avec un roi dont le but constant était l’oppression du peuple de Dieu ? C’était se mettre au niveau d’un roi Gentil, en méconnaissant la position et d’Israël et de son roi à l’égard de Dieu. En pareil cas, la sévérité de la conduite convient à la conscience de la grâce parfaite de Dieu envers son peuple, et l’accompagne. L’homme qui, par amour pour le peuple de Dieu, demandait sur la montagne d’Horeb à être effacé du livre de l’Éternel, est le même qui disait, en présence du mal : «Consacrez-vous aujourd’hui à l’Éternel, chacun dans son fils et dans son frère» (Ex. 32: 29); mais la faiblesse produite par le mépris de Dieu dans un homme auquel la place de serviteur a été confiée, prend le caractère de bienveillance envers les hommes.

À l’instigation de Jésabel, Achab ajoute l’iniquité à l’iniquité, et une injustice flagrante met le comble à l’apostasie du roi d’Israël. Il jouit du fruit d’un crime qu’il n’avait pas eu la hardiesse de commettre lui-même. Sa jouissance est de courte durée. Envoyé de Dieu à la rencontre du roi, Élie descend au-devant de lui dans la vigne dont Achab est allé prendre possession. Le coeur du roi fléchit devant la parole de l’Éternel, et l’accomplissement du jugement est renvoyé aux jours de son fils ; nouvelle preuve du long support d’un Dieu toujours prêt à accueillir le moindre mouvement du coeur des hommes envers lui, et à y répondre.

Considéré au point de vue historique, le règne d’Achab a été généralement prospère et glorieux. Moab était tributaire, la Syrie soumise et tranquille. Le roi avait un palais d’ivoire et bâtissait de nouvelles cités ; nouveau motif pour reconnaître l’Éternel, piège pour celui qui adorait Baal. Dieu ne regardait pas à toute cette prospérité. Au point de vue moral, ce règne imprime son caractère au royaume d’Israël. C’est l’apostasie et l’iniquité ; mais, en même temps, le témoignage d’un Dieu fidèle et patient.

Le dernier chapitre nous présente un autre élément de cette histoire, savoir les coupables liaisons qui se forment entre les familles royales d’Israël et de Juda. Toutes deux, prospères à cette époque, cherchent l’affermissement et l’accroissement de leur puissance dans la paix et des alliances mutuelles. Du côté de Josaphat, ce n’était pas autre chose que l’infidélité et l’oubli de Dieu. Et, si Dieu ne l’a pas abandonné, Josaphat n’en a pas moins vu le commencement des châtiments dont les suites ont été profondément funestes à sa famille.

On voit aussi les faux prophètes en force ; il y en avait quatre cents auprès d’Achab. On peut remarquer qu’ils se servent du nom de l’Éternel, et non plus, à ce qu’il parait, de celui de Baal (\*). Aussi, Élie n’est-il pas, comme nous le voyons, seul prophète de l’Éternel. Le mélange continue. Extérieurement, l’état de choses est moins offensant, mais le coeur d’Achab n’est pas changé. Sur la demande de Josaphat, mal à l’aise dans cette fausse position, Achab fait venir le prophète de l’Éternel ; mais il ne l’écoute pas et en subit la conséquence.

(\*) Le culte de Baal n’avait cependant pas cessé.

Nous avons aussi ici une instruction sur la manière en laquelle un esprit de mensonge séduit et mène le méchant à sa ruine, en accomplissant les desseins et les jugements de l’Éternel.

Pendant tout ce temps, Élisée accompagne habituellement Élie ; et, introduit dans son intimité par la grâce, il est moralement imbu de son esprit avant d’en être revêtu en puissance. Il semble être identifié avec lui.

\* \* \*

Avant de passer au second livre des Rois, j’ajouterai quelques remarques générales qui s’appliquent également aux deux livres.

Ce dont il s’agit ici, c’est du *gouvernement* de Dieu. Or les principes de ce gouvernement nous sont exposés dans la révélation faite à Moïse, lorsqu’il est monté pour la seconde fois sur la montagne de Sinaï (Ex. 33: 34). Il y avait, tout premièrement, bonté et miséricorde ; puis la déclaration que les coupables ne seraient pas tenus pour innocents ; et, troisièmement, un principe de gouvernement public qui faisait sentir les effets de la mauvaise conduite, savoir que les enfants en porteraient les conséquences, principe qui ne saurait être appliqué, s’il s’agit de l’âme ; mais ce principe important et salutaire pour le gouvernement extérieur du monde, se vérifie tous les jours dans celui de la Providence. Ce gouvernement de Dieu s’exerçait envers les rois, mais l’état d’Israël dépendait de leur conduite.

Nous avons déjà vu que la chute de la sacrificature et la demande d’un roi avaient placé le peuple dans cette position, qui sera pleine de bénédictions lorsque Christ sera leur roi ; mais, dans l’intervalle, Dieu avait suscité la prophétie, lien plus intime et plus réel entre les conseils de Dieu et son peuple. L’existence du roi plaçait le peuple sous l’effet de la responsabilité de celui qui le gouvernait.

Le prophète était là, de la part de Dieu lui-même, en témoignage et en grâce. Il rappelait au peuple les devoirs qui s’attachaient à cette responsabilité ; mais il était lui-même une preuve de ces conseils qui assuraient à Israël la bénédiction pour l’avenir, une preuve de l’intérêt que Dieu mettait à ce que le peuple en jouit déjà et dans tous les temps. Le prophète donnait aussi la clef des voies de Dieu, difficiles à comprendre sans lui.

Nous, chrétiens, nous avons les deux choses. Dieu veut que nous agissions par la foi, selon notre propre responsabilité ; mais l’intimité avec Dieu nous révèle la cause de bien des choses, et aussi la perfection de Ses voies. Ainsi, dans son gouvernement public, Dieu pouvait bien bénir Israël après les événements rapportés au chap. 18 ; ils étaient un appui donné à la foi des siens. Le chap. 19 nous fait voir le jugement secret de Dieu sur l’état réel des choses, et il ne tarde pas à se manifester. Achab ne sait pas profiter de la bénédiction ; il épargne Ben-Hadad ; et l’affaire de Naboth montre que l’influence de Jésabel est toujours aussi forte.

Mais à quel point la patience et la miséricorde de Dieu, selon Ex. 33: 34, se manifestent en tout ceci ! Achab, repris par Élie, s’humilie, et le mal n’arrive ni dans les jours d’Achab, ni en ceux d’Achazia, mais en ceux de Joram qui était aussi son fils, et cela, selon le principe déjà exposé. Personnellement, Joram était moins méchant que son père et que son frère. Il n’adorait pas Baal. Israël, qui avait été entraîné dans le culte de cette idole, l’adorait néanmoins toujours.

Remarquez la différence entre le jugement de Dieu et l’apparence des choses. Le jugement de Dieu était prononcé contre le roi et contre Israël (chap. 19) ; la prospérité et la paix ont néanmoins généralement distingué ce règne, comme nous l’avons vu. La Syrie était soumise, Moab tributaire ; et Juda, jouissant d’une prospérité inaccoutumée, fait alliance avec Israël. Le roi de Juda était comme Achab, son peuple comme le peuple d’Achab et ses chevaux comme ceux d’Achab. Il était même question d’envoyer chercher de l’or à Ophir, comme du temps de Salomon. Le jugement, cependant, n’était que suspendu, et cette suspension n’était révélée qu’à Élie seul.

Or, quel était moralement le caractère de cette alliance ? C’est Josaphat qui vient à Achab, et non pas Achab à Josaphat. Ce dernier demande, comme une faveur, que l’on consulte l’Éternel. À la suite de cette demande, les faux prophètes se servent du nom de l’Éternel pour annoncer le succès de l’entreprise. Cela était assez naturel, car les Syriens ayant été battus, et ayant manqué à remplir les conditions de paix qui leur avaient été imposées, Achab allait faire valoir ses droits avec le secours du roi de Juda.

Bref, le nom de l’Éternel est dans la bouche des faux prophètes. Michée étant venu, car le roi de Juda était mal à l’aise, annonce le malheur. Mais le parti d’Achab était pris, et le roi de Juda lié par son engagement. Il n’était plus temps de consulter l’Éternel ; s’enquérir de la vérité dans une telle position n’était que s’informer d’un jugement que l’on avait pris le parti de mépriser. Achab était plus conséquent que Josaphat. La conscience de ce dernier ne faisait que mettre tout le monde mal à l’aise, et démontrer sa propre folie. Complaire à Josaphat en lui parlant de l’Éternel, n’était que ce qu’exigeaient les convenances ; mais aussi, c’est tout ce qu’Achab fait pour Josaphat, sauf qu’il appelle Michée à contrecoeur. Josaphat aide Achab contre la Syrie ; il aide Joram contre Moab ; mais ni Achab, ni son fils, n’ont aidé Josaphat en quoi que ce soit, sinon à être infidèle à l’Éternel. Achazia était disposé à aller avec lui, mais il s’agissait de se procurer l’or d’Ophir. Il paraîtrait plutôt que c’est cette alliance qui a donné lieu à celle de Moab, d’Ammon et de Séhir contre Josaphat. Heureusement, il ne s’agissait pas alors de secourir Israël.

Telle est l’histoire des alliances des croyants non pas seulement avec les incrédules, mais avec les infidèles. Ceux-ci veulent bien que nous allions avec eux ; mais, marcher dans le chemin de la vérité, c’est autre chose. Pour eux, ce n’est pas ce dont il s’agit ; s’ils le faisaient, ils cesseraient d’être infidèles. Une vraie union aurait nécessairement fait de Jérusalem le centre et la capitale du pays ; car l’Éternel et son temple y étaient. L’alliance admettait comme chose définitive que Josaphat avait renoncé à toute idée d’une union pareille ; car il reconnaissait Achab dans la position où il se trouvait.

Une alliance entre l’erreur et la vérité n’est pas la vérité égale pour les deux parties ; car, par le fait de cette alliance même, la vérité cesse d’être la vérité, et l’erreur ne devient pas vérité. La seule chose perdue est l’autorité de la vérité, et son obligation.

J’ai anticipé sur quelques événements du second livre des Rois, où nous trouvons une grande partie de l’histoire de Josaphat. Passons maintenant à l’étude du contenu de ce second livre.